

# Animation du site Natura 2000 Pelouses calcaires du Gâtinais – FR1100802 2019-2021



NaturEssonne

10 Place Beaumarchais

91600 Savigny sur Orge

[naturessonne@naturessonne.fr](mailto:naturessonne@naturessonne.fr)

[www.naturessonne.fr](http://www.naturessonne.fr)

0169967775

Maria VILLALTA, chargée d'études environnement

[maria.villalta@naturessonne.fr](mailto:maria.villalta@naturessonne.fr)

Morgane ROSE, chargée d'études environnement

[morgane.rose@naturessonne.fr](mailto:morgane.rose@naturessonne.fr)

0649539956

Réalisation et rédaction : Maria VILLALTA, Morgane ROSE

Relecture : Odile CLOUT, Martine LACHERE,

Photographie de la page de garde : Maria VILLALTA

## Table des matières

Table des matières .....	3
I. Introduction.....	5
A. Le Document d’Objectifs et le site Natura 2000 .....	5
B. L’animation sur la période 2019-2021 .....	6
a) Les acteurs et le comité de pilotage.....	6
b) Éléments techniques d’appréciation pour la conduite de l’animation.....	6
C. Rappels des enjeux et objectifs du DocOb.....	7
a) Les enjeux du site des pelouses calcaires du Gâtinais .....	7
b) Les objectifs de développement durable.....	11
c) Les actions de gestion.....	11
D. Missions de la structure animatrice.....	12
II. Gestion des habitats et des espèces .....	12
A. Animation des contrats Natura 2000.....	12
a) Bilan des contrats Natura 2000 révolus .....	14
b) Bilan des contrats en cours .....	20
c) Contrats signés .....	21
d) Conclusion sur les contrats Natura 2000 .....	21
B. Les chantiers d’entretien et de restauration des pelouses calcaires.....	21
a) Les chantiers bénévoles .....	24
C. Animation des Mesures Agro-environnementales territorialisées.....	27
D. Animation de la charte Natura 2000.....	27
E. Animation pour la gestion avec d’autres outils financiers .....	27
F. Animation foncière .....	27
III. Évaluation des incidences Natura 2000 .....	27
IV. Suivis scientifiques et techniques.....	27
A. Veille écologique .....	27
B. Suivis et inventaires scientifiques .....	28
a) Évaluation de l’état de conservation des habitats d’intérêt communautaire .....	28
b) Suivi des reptiles.....	30
c) Inventaires diurnes pour recenser les rhopalocères et les hétérocères.....	31
d) Inventaire des orthoptères.....	32
e) Observations floristiques.....	33
f) Autres observations faunistiques en 2021.....	33
V. Information, communication, sensibilisation.....	36
Création/mise à jour d’outils de communication, media .....	36

a).....	36
b) Prises de contacts avec des partenaires potentiel.....	37
c) Organisation de réunions d’information ou de manifestations.....	38
d) Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire .....	39
e) Communication / animation auprès des scolaires .....	39
f) Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site .....	39
g) Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d’actions sur le site .....	40
VI. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site.....	41
a) Organisation de la gouvernance du site.....	41
a. Organisation de réunion(s) du comité de pilotage .....	41
b. Animation de groupes de travail .....	41
c. Réunions ou rencontres avec les services de l’état .....	42
b) Gestion administrative et financière.....	43
a. Gestion administrative .....	43
b. Gestion financière .....	45
c. Compléments et mise à jour du DocOb .....	46
Bibliographie .....	47
Annexe 1 : Exportation des produits de coupe mis en tas lors des chantiers nature .....	48
Annexe 2 : Griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec.....	50
Annexe 3 : Fiche de suivi Puiset-le-Marais.....	53
Annexe 4 : Fiche de suivi Gironville-sur-Essonne, Les Chesneaux .....	55
Annexe 5 : Fiche de suivi Gironville-sur-Essonne, La Justice.....	57

Référence bibliographique à utiliser : VILLALTA, M ; ROSE, M. 2021. Rapport d’activités 2021 du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais. NaturEssonne. 56 pages + annexes.

## I. Introduction

### A. Le Document d'Objectifs et le site Natura 2000

Le document d'objectifs (DocOb) du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais a été validé le 30 octobre 2006. Le site est classé Natura 2000 au titre de la directive Habitats-Faune-Flore. Ce site est situé au sud est du département de l'Essonne, en Île-de-France (Figure 1).

D'une surface totale de 308 ha, il est localisé sur les communes de Champmotteux (49,64ha), Gironville-sur-Essonne (139,7 ha), Maisse (41,60 ha), Puiset-le-Marais (7,09 ha) et Valpuiseaux (71,1 ha).

Le contour approximatif du site a été communiqué à la Commission Européenne en 1998. Il comprend 11 secteurs dénommés de A à J (Tableau I).

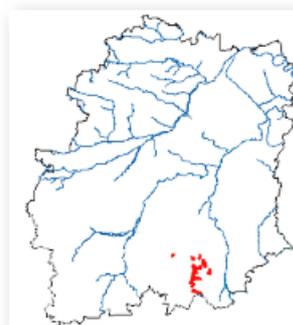


Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais en Essonne.

Tableau I. Code, nom, commune et surface des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

Code du secteur	Nom du secteur	Commune	Surface cadastrale (en ha)
A	L'Eglise	Valpuiseaux	19,17
B	Le Chemin blanc	Valpuiseaux	11,93
C	La Rente	Valpuiseaux	36,45
D	La Vallée aux Morts	Gironville-sur-Essonne	9,42
E	Les Mares	Maisse et Gironville-sur-Essonne	41,60
F	Les Rochettes	Gironville-sur-Essonne	44,39
G	Les Chesneaux et la Justice	Gironville-sur-Essonne	23,83
HN	Les Grandes Fiches	Gironville-sur-Essonne	62,11
HS	Le Val Pavat et la Haye Thibaut	Champmotteux	26,19
I	La Roche et Le Change	Champmotteux	23,45
J	La Petite Vallée	Puiset-le-Marais	7,09

L'ensemble des secteurs du site Natura 2000 sont représentés sur la Figure 2.



Figure 2 : Localisation des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

## B. L'animation sur la période 2019-2021

### a) Les acteurs et le comité de pilotage

Sur la période 2019-2021, la structure porteuse a été l'État via la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Aménagement Territoriale (DRIEAT).

La présidence du COPIL est assurée par la sous-préfecture d'Étampes, représentée par le sous-préfet.

L'association NaturEssonne est structure animatrice depuis le 8 décembre 2005. Cette mission est renouvelée depuis 2016 par un marché public d'une durée de 3 ans. Dans le cadre du dernier marché, NaturEssonne est structure animatrice depuis le 6 septembre 2019. Un avenant au marché public d'un trimestre a été établi par la DRIEAT en décembre 2021.

Une salariée est chargée d'animer le DOCOB du site. Par ailleurs, l'animation du site est assurée grâce à un groupe de travail interne propre à NaturEssonne (Groupe Animation et Gestion Conservatoire) composé de membres du conseil d'administration de l'association et d'autres adhérents, qui apportent leur soutien à la salariée.

Sur la période 2019-2021, 1 volontaire en service civique a été recruté. Il a participé aux inventaires et chantiers nature. Il venait en appui aux salariées notamment pour la réalisation de la plaquette d'information destinée aux propriétaires privés, l'organisation des chantiers nature et la cartographie des parcelles appartenant au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Île-de-France.

### b) Éléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation

Le tableau II dresse le bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation du DOCOB sur la période 2019-2021. L'ensemble des indicateurs est disponible en annexe 1. Le temps consacré à l'animation et à la mise en œuvre du DOCOB représente en théorie un mi-temps de chargé d'études.

Tableau II. Bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation sur la période 2019-2021

Nature de l'indicateur	Année	Bilan (nombre total)
Nombre d'heures	2019	681
	2020	652
	2021	882
Kilomètres parcourus	2019	1 625
	2020	2 876
	2021	4 752
Nombre de jours arrondis	2019	39
	2020	119
	2021	126
Mails envoyés	2019	229
	2020	478
	2021	587

### C. Rappels des enjeux et objectifs du DocOb

#### a) Les enjeux du site des pelouses calcaires du Gâtinais

Les pelouses calcaires sont des formations herbacées rases se développant dans des endroits chauds et secs sur sols superficiels et filtrants. Déjà peu répandus à l'origine, ces milieux sont en forte régression. En effet, en l'absence de gestion, ils suivent leur dynamique naturelle et tendent vers le boisement. Par ailleurs, ces habitats sont menacés de dégradation et de destruction d'origine anthropique (dépôts de déchets, circulation de quads et de motos, piétinements en masse, etc.). Lorsque la terre est mise à nu, ce milieu très fragile met de nombreuses années à se reconstituer, avec des habitats d'intérêt européen dégradés parfois de manière irréversible. Les pelouses calcaires du Gâtinais constituent donc un milieu à forte valeur patrimoniale et paysagère.

Depuis la mise à jour de la cartographie des habitats naturels réalisée par le Conservatoire Botanique, le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais compte 14 habitats d'intérêt communautaire dont trois prioritaires ou potentiellement prioritaires (en gras), et deux espèces d'insectes d'intérêt communautaire, l'Écaille chinée *Euplagia quadripunctaria* et le Lucane Cerf-volant *Lucanus cervus* (Tableau III).

Tableau III. Dénomination des habitats présents sur le site des Pelouses calcaires du Gâtinais.

	Code Natura 2000	Nom de l'habitat ou de l'espèce
<b>Habitats</b>	3150	Herbiers eutrophiles des eaux calmes à lentilles d'eau
	6120*	Pelouses d'annuelles sur sables calcaires
	6120*-1	Pelouses à Armoises champêtre
	6210-39	Pelouses de vivaces sur sables calcaires
	6210	Pelouses calcicoles mésophiles à mésoxérophiles
	6210-14(*)	Pelouses à Orchis bouffon et Héliantheme des Apennins
	6210-28	Pelouses à Fumana couché et Laïche humble
	6210 (sous condition)	Ourllets calcicoles à Coronille bigarrée et Brachypode penné
	6510	Prairie mésophiles de fauche
	5130	Fourrés calcicoles mésoxérophiles à xérophiles
	5130-2 (sous condition)	Fourrés à Chèvrefeuille des haies et Bois de Sainte Lucie
	5130-2	Fourrés à Ronce à feuilles d'Orme et Genévrier commun
	9130	Hêtraies-Chênaies à Garance voyageuse et Hêtre
	8220	Végétations à Doradille à feuilles obovales et Ombilic des rochers
	1078*	Ecaille chinée
1083	Lucane Cerf-volant	

Les habitats d'intérêt communautaire couvrent une surface totale d'environ 264 ha soit 80 % de la surface du site.

On note une forte hétérogénéité dans la représentativité de ces habitats. En effet, parmi les sept habitats individualisés, trois (6210, 5130, 9130) dominent très largement et représentent à eux seuls plus de 99 % de la surface occupée par les habitats d'intérêt communautaire.

L'habitat des pelouses calcicoles et faciès d'embuissonnement (6210) est le mieux représenté sur le site et s'étend sur près de 40 % du territoire étudié. Cependant, ce sont les phases pré forestières (ourlets) qui dominent largement (32 % de la surface du site). Les pelouses calcicoles ne représentent que 7 % soit 23 ha environ et certaines des déclinaisons individualisées ne sont présentes que de manière anecdotique sur le site.

Les fourrés calcicoles xérophiles à *Juniperus communis* (*Rubus ulmifolii* – *Juniperetum communis*) sont également assez bien représentés sur le site (32%).

Au total, près de 80 % des habitats d'intérêt communautaire correspondent à des stades pré forestiers (ourlets et fourrés). Si on ajoute à cela la surface des hêtraies-chênaies mésoxérophiles qui représentent 8 % de la surface du site, on constate que les habitats ouverts d'intérêt communautaire, bien qu'étant les plus diversifiés ne représentent qu'une proportion faible de la surface totale du site. Ces résultats témoignent d'une trajectoire évolutive qui semble actuellement défavorable pour les espèces de pelouses calcicoles et la préservation des principaux secteurs à enjeux du site.

Les pelouses d'annuelles sablo-calcicoles, les prairies de fauche mésophiles, les végétations des parois gréseuses et les herbiers aquatiques à lentilles ne couvrent qu'une surface négligeable à l'échelle du site. Il est à noter que les deux derniers habitats cités n'avaient encore jamais été mentionnés sur le site.

Il est important de rappeler également que la classification de la Directive Habitat semble relever d'une erreur initiale ayant peut-être fait l'amalgame avec la sous espèce *Rhodospiza* (Daniel, 1953) de l'Écaille chinée endémique de l'île de Rhodes. L'Écaille chinée est une espèce commune et relativement abondante sur le territoire national (OPIE, com.pers.2020 et Société Entomologique du Limousin) (Tableau IV).

L'espèce fréquentant de nombreux habitats dont des habitats artificiels et anthropisés, la mise en œuvre d'un suivi de cette espèce n'a pas de sens sur les pelouses calcaires. De plus, aucun protocole n'existe.

Tableau IV. Fiche descriptive de l'Écaille chinée

<b>Nom vulgarisé</b>	Écaille chinée	
<b>Nom scientifique</b>	<i>Euplagia quadripunctaria</i> (Poda, 1761)	
<b>Taxonomie</b>	Ordre	Lépidoptère
	Super famille	Noctuoidea (Latreille, 1809)
	Famille	Erebidae (Leach, 1815)
	Sous famille	Arctiinae (Leach, 1815)
	Genre	Euplagia (Hubner, 1820)
	Espèce	<i>Euplagia quadripunctaria</i> (Poda, 1761)
<b>Statut</b>	Espèce prioritaire citée dans l'annexe II de la directive Habitat Faune Flore (92/43/CEE), non protégée	
<b>Habitats</b>	Fréquente un grand nombre de milieux, humides ou xériques ainsi que des milieux anthropisés (Bensettiti & Gaudillat (coord.), 2002).	
	Répandue dans toute l'Europe moyenne et méridionale. L'espèce est présente partout en France. Elle semble très commune dans une grande partie de la France et moins fréquente dans le nord-est.	
<b>État des populations</b>	Le groupe d'experts sur les invertébrés de la Convention de Berne considère que seule la sous espèce Rhodonensis endémique de l'île grecque de Rhodes est menacée en Europe (LEGAKIS 1997).	
<b>État de conservation</b>	Directive Habitats	Région alpine : Favorable
		Région atlantique : Favorable
		Région continentale : Favorable
		Région méditerranéenne : Favorable
		INPN 2020
<b>Gestion</b>	En France, cette espèce ne nécessite pas la mise en œuvre d'actions de gestion.	

## b) Les objectifs de développement durable

- Conserver les pelouses ouvertes
- Restaurer les pelouses dégradées considérées comme restaurables
- Préserver les secteurs (incluant leurs zones ouvertes et boisées) qui composent le site, des dégradations et destructions d'origine humaine.

## c) Les actions de gestion

Afin d'atteindre ces objectifs, 11 mesures ont été identifiées dans le DocOb (Tableau V).

Tableau V. Mesures identifiées dans le DOCOB

Fiche action	Action	Description
<b>Restauration des habitats</b>	1	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe et broyage de fourrés arbustifs et d'ourlets denses
	2	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe d'éclaircie de pré-bois
	3	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : exploitation de chablis et volis
<b>Entretien des habitats</b>	4	Chantier d'entretien des milieux ouverts : élimination manuelle de repousses de ligneux sur les pelouses ouvertes fragiles
	5	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts
	6	Chantier d'entretien des milieux ouverts : gyrobroyage ou débroussaillage léger
	7	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
<b>Préservation du territoire</b>	8	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement d'accès
	9	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur le site
	10	Exportation des produits de coupe mis en tas lors des chantiers nature bénévoles
	11	Griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec

## D. Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et des espèces
- Suivi des évaluations des incidences et veille à la cohérence des politiques publiques
- Amélioration des connaissances et suivis scientifiques ou veille écologique
- Information, communication et sensibilisation
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du DocOb. Le présent document constitue le rapport bilan de l'animation du site sur la période 2019-2021 (2021 étant la quinzième année d'animation).

## II. Gestion des habitats et des espèces

### A. Animation des contrats Natura 2000

L'animation des contrats Natura 2000 consiste à rechercher et démarcher dans un premier temps des propriétaires potentiels. Ensuite, il est nécessaire de rechercher des prestataires pour la réalisation des actions de gestion et la mise au point des contrats. Pour encadrer au mieux les actions, des documents-cadres sont rédigés pour le pâturage et sous la forme d'un plan de travail pour le contrat de gyrobroyage. Puis, il faut s'assurer du bon déroulement des actions et suivre leur mise en œuvre dans le temps puis faire des photographies avant et après les actions. Pour finir, il faut rédiger les différentes pièces nécessaires à la demande de paiement Natura 2000, remplir les CERFA et les faire signer par le bénéficiaire. Il reste important d'entretenir les contacts avec les propriétaires et prestataires engagés.

En 2020, l'animation des contrats N2000 s'est faite rare à cause des consignes liées aux conditions sanitaires.

Fin 2021, de nombreux échanges ont eu lieu avec la DDT et le CEN IDF pour la mise en place du contrat global de pâturage sur les pelouses calcaires du Gâtinais et de la Juine.

Le tableau VI résume les différentes actions réalisées sur le terrain dans le cadre de l'animation des contrats Natura 2000.

Tableau VI. Actions réalisées sur le terrain dans le cadre de l'animation des contrats Natura 2000 sur la période 2019-2021

Années	Dates	Actions
2019	14/01	Réunion terrain contrat gyrobroyage, suivi travaux réalisés et casse du gyrobroyeur
	07/02	Contrat gyrobroyage : suivi travaux réalisés
	22/03	Contrat pâturage + panneaux à Champmotteux : rdv avec Pro Natura IdF (bénéficiaire du contrat) pour choisir l'emplacement des panneaux
	29/03	Contrat gyrobroyage : suivi travaux réalisés
	04/04	Contrat gyrobroyage : suivi travaux réalisés

	12/04	Réunion pour l'organisation du pâturage avec l'éleveur
	30/04	Réunion pour l'organisation du pâturage avec l'éleveur et Alain Fontaine (Botaniste)
	27/06	Réunion pour le suivi du pâturage avec l'éleveur
	25/07	Sortie de terrain pour suivi du pâturage à la Haye Thibaut
	13/08	Sortie de terrain pour suivi du pâturage aux Grandes Friches
2020	13/02	Sortie terrain avec le Conservatoire Botanique pour avis sur le pâturage
	25/02	Rdv avec l'entreprise SMAE pour la pose de panneaux dans le cadre du contrat n°9 à Champmotteux
2021	03/02	Réunion avec un prestataire pour le montage du contrat de restauration aux Grandes Friches
	14/04	Appui au bénéficiaire lors de l'opération de contrôle de l'ASP (contrat de pâturage des Grandes Friches)
	20/04	Réunion avec le prestataire du pâturage à la Haye Thibaut
	28/05	Réunion avec le prestataire du pâturage à Grand Champs (Juine)
	06/07	Réunion avec le prestataire du pâturage à la Haye Thibaut
	16/07	Réunion avec le prestataire du pâturage à la Haye Thibaut

a) Bilan des contrats Natura 2000 révolus

Tableau VII. Bilan des contrats Natura 2000 révolus

Contrat	Contrat n°1 2006-2021 91 NA 06003	Contrat n°2 2006-2010 91 NA 06002	Contrat n°3 2008-2012 91 NA 07 0001	Contrat n°4 2011-2015 N°32311D091000002	Contrat n°5 2012-2016 N°32312D091000001	Contrat n°6 2013-2017 N°32313D091000002	Contrat n°7 2016-2020 RIDF070616DT0910003	Contrat n°8 2016-2020 RIDF070616DT0910001
<b>Bénéficiaires</b>	CEN IDF	CEN IDF	CEN IDF	SCEA DU PARC	SCEA DU PARC	SCEA DU PARC - Mr Dequeant	CEN IDF	SCEA DU PARC - Mr Dequeant
<b>Propriétaires</b>	CREN (CEN IDF).	CREN (CEN IDF).	CREN (CEN IDF) et 3 propriétaires privés	SCEA DU PARC	SCEA DU PARC 3 propriétaires privés dont le CREN Pro Natura Île-de-France	SCEA DU PARC + CEN IDF	CEN IDF	SCEA DU PARC - Mr Dequeant + 2 propriétaires privés
<b>Montant total</b>	2 172,44 €	9 963,44 €	7 834,40 €	5 250,00 €	14 093,66 € TTC, Remarque : pour atteindre une gestion optimale, le prestataire s'est muni d'une machine spécialisée : un gyrobroyeur-exportateur d'une valeur de 13 156 €.	2858.44 € TTC	15 024,24 € TTC	19 032 € TTC
<b>Signature</b>	15/12/2006	15/12/2006	06/12/2007	07/06/2011	28/06/2012	17/04/2013	30/06/2016	30/06/2016
<b>Actions prévues</b>	-Restauration et entretien du secteur du Change et de la	-Restauration et entretien du secteur sud de la Haye Thibaut	-Restauration et entretien du secteur des Grandes friches	-Restauration et entretien des Rochettes et des Grandes Friches est (Gironville-sur-Essonnes) - Chantier lourd de	Restauration et entretien des secteurs : Rochettes, Grandes Friches Est et Ouest, Chesneaux, Vallée aux	Pose de panneaux et barrières	Pâturage ovin	Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes : - « broyage grossier » = gyrobroyage avec gyrobroyeur forestier

Contrat	Contrat n°1 2006-2021 91 NA 06003	Contrat n°2 2006-2010 91 NA 06002	Contrat n°3 2008-2012 91 NA 07 0001	Contrat n°4 2011-2015 N°32311D091000002	Contrat n°5 2012-2016 N°32312D091000001	Contrat n°6 2013-2017 N°32313D091000002	Contrat n°7 2016-2020 RIDF070616DT0910003	Contrat n°8 2016-2020 RIDF070616DT0910001
	Roche (Champ-motteux) - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes.	(Champ-motteux) - Coupe ou broyage de restauration de fourrés arbustifs et d'ourlets - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes.	Grandes Friches ouest (Gironville-sur-Essonnes) - Coupe d'éclaircie de pré-bois - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes.	restauration de milieux ouverts : coupe et broyage de fourrés arbustifs et d'ourlets denses - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes	morts et Val Pavat (Gironville-sur-Essonnes, Champmotteux) - Fauche / broyage d'entretien de pelouses réouvertes, avec exportation.			- « broyage avec export » = gyrobroyage et exportation, avec gyro-broyeur-exportateur - « broyage avec export en bandes de 6 mètres » (+lisières) = gyrobroyage plus exportation, avec un gyro-broyeur-exportateur
<b>Habitat / Espèce concernés</b>	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
<b>Surface ou nb</b>	1.1 ha	3.43 ha	4.38 ha	4.7 ha	Surface totale gérée cumulée = 18,7 ha (surface totale gérée = 14,2 ha).	6 barrières et 8 panneaux	2,11 ha (Grandes Friches)	11,1 ha
<b>Mesures du DOCOB liées</b>	Action 2 – A32301P Action 5 - A32304R	Action 2 – A32301P Action 5 - A32304R	Action 2 - A32301P Action 5 - A32304R	Action 1 - A32301P Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R	Action 6 - A32305R	Action 8 – A.323.24.P. Action 9 – A.323.26.P.	Action 7 – A.323.03.R	Action n°6 – A.323.05.R : « Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes''

Contrat	Contrat n°1 2006-2021 91 NA 06003	Contrat n°2 2006-2010 91 NA 06002	Contrat n°3 2008-2012 91 NA 07 0001	Contrat n°4 2011-2015 N°32311D091000002	Contrat n°5 2012-2016 N°32312D091000001	Contrat n°6 2013-2017 N°32313D091000002	Contrat n°7 2016-2020 RIDF070616DT0910003	Contrat n°8 2016-2020 RIDF070616DT0910001
	Action 6 - A32305R	Action 6 - A32305R	Action 6 - A32305R					
<b>Avancement</b>	A pris fin en décembre 2010.	A pris fin en décembre 2010.	Réalisation de la dernière action durant l'hiver 2011-2012, et clôture du contrat.		Année 1 (2012-2013) : Suite à des délais de commande du gyrobroyeur-exportateur, les premiers travaux ont débuté à la mi-janvier 2013. - Rochettes = 2 passages successifs sur une zone : broyeur forestier puis broyeur-exportateur (0.9 ha) + 1 passage en bandes : broyeur-exportateur (2.2ha) la moitié de la zone, le reste sera réalisé l'année suivante) - Grandes Friches Ouest = sur une zone : 2 passages successifs : broyeur forestier sur 0.2ha puis broyeur exportateur sur 0.6ha. - Chesneaux = sur une zone : 2 passages successifs	Année 1 (2013) : Période d'intervention = toutes les barrières et panneaux ont été installés durant l'hiver 2013-2014. - Pose des barrières (5) et des panneaux (5) sur celles-ci. Une barrière n'a pas été installée cette année, sa localisation sera déterminée ultérieurement en fonction des besoins. - Pose de panneaux seuls ou sur une barrière déjà existante (3).	Année 1 (2016) : pâturage ovin de juillet à octobre sur 2,11 ha. Pâturage efficace avec un maximum de 15 moutons sur site. Difficulté majeure : perte de plusieurs moutons suite à l'attaque de chiens d'origine inconnue et échappements du troupeau. Demande de paiement de 3 004,82 €	Année 1 (2016) : période d'intervention = hiver 2016-2017 Les premiers travaux ont débuté en janvier 2017. - Rochettes = Broyage avec export en bandes de 6 mètres (+ lisières) sur 2,2 ha + Broyage avec export sur 0,4 ha - Grandes Friches Est = Broyage +, export réalisé sur 2,77 ha. Le reste de la surface est reporté. - Chesneaux/Justice = Broyage avec export non réalisé (prévu initialement sur 0,4 ha). Reporté. Bilan : demande de paiement sur 4 939,12 €

Contrat	Contrat n°1 2006-2021 91 NA 06003	Contrat n°2 2006-2010 91 NA 06002	Contrat n°3 2008-2012 91 NA 07 0001	Contrat n°4 2011-2015 N°32311D091000002	Contrat n°5 2012-2016 N°32312D091000001	Contrat n°6 2013-2017 N°32313D091000002	Contrat n°7 2016-2020 RIDF070616DT0910003	Contrat n°8 2016-2020 RIDF070616DT0910001
					broyeur forestier sur 0.2ha puis broyeur-exportateur sur 0.7ha + sur une autre zone : 1 passage en bandes broyeur-exportateur sur 2.8 ha.			
					Année 2 (2013-2014) : Les travaux ont débuté en décembre. - Rochettes = 2ème passage en bandes broyeur exportateur sur 2.2ha. + une autre zone : 1 passage : broyeur-exportateur sur 0.7ha (non réalisé sur la totalité en raison des conditions météorologiques). - Chesneaux = 2ème passage en bandes broyeur exportateur sur 2.8ha. - Vallée aux morts = 1 passage broyeur exportateur sur 0.4ha.		Année 2 (2017) : pâturage ovin de juin à octobre sur 2,11 ha. Pâturage efficace avec un maximum de 36 moutons sur site. Échappements du troupeau à plusieurs reprises suite à des dérangements d'origine inconnue. Demande de paiement de 2 464,82 €	Année 2 (2017) : période d'intervention = hiver 2018-2019. Pas de travaux réalisés à cause des problèmes techniques et conditions météorologiques défavorables (inondations, neige, chemins impraticables)

Contrat	Contrat n°1	Contrat n°2	Contrat n°3	Contrat n°4	Contrat n°5	Contrat n°6	Contrat n°7	Contrat n°8
	2006-2021	2006-2010	2008-2012	2011-2015	2012-2016	2013-2017	2016-2020	2016-2020
	91 NA 06003	91 NA 06002	91 NA 07 0001	N°32311D091000002	N°32312D091000001	N°32313D091000002	RIDF070616DT0910003	RIDF070616DT0910001
					- Grandes Fiches Est = 1 passage broyeur exportateur sur 1.7ha. - Grandes Fiches Ouest = 1 passage broyeur exportateur sur 1ha (initialement prévu en 2012).			
					Année 3 (2014-2015) dernières actions de gestion) : - Rochettes = 2ème passage broyeur-exportateur sur 0,9ha + 1 passage : broyeur-exportateur sur 0.7ha (prévu en 2013). - Chesneaux = 2ème passage broyeur-exportateur sur 0,7ha. - Grandes Fiches Est = 2ème passage broyeur exportateur sur 1,7ha - Grandes Fiches Ouest = 2ème passage broyeur exportateur sur 1ha.		Année 3 (2018) : pâturage ovin de juin à aout sur 2,11 ha. Pâturage efficace avec un maximum de 30 moutons sur site avec ajout de 3 chèvres. Demande de paiement de 1 407,60 €	Année 3 (2018) : période d'intervention = hiver 2018-2019. Réalisé en janvier 2019 : Rochettes = broyage avec export sur 0,9 ha + broyage grossier sur 0,7 ha + broyage avec export en bandes sur 2,2 ha. Bilan : demande de paiement de 2 313 €

Contrat	Contrat n°1	Contrat n°2	Contrat n°3	Contrat n°4	Contrat n°5	Contrat n°6	Contrat n°7	Contrat n°8
	2006-2021	2006-2010	2008-2012	2011-2015	2012-2016	2013-2017	2016-2020	2016-2020
	91 NA 06003	91 NA 06002	91 NA 07 0001	N°32311D091000002	N°32312D091000001	N°32313D091000002	RIDF070616DT0910003	RIDF070616DT0910001
					- Val Pavat et la Haie Thibaut = 1 passage broyeur-exportateur sur 1ha.			
							Année 4 (2019) : pâtu- rage ovin pendant 3 jours en juillet avec 150 brebis et 4 agneaux sur 1,22 ha. L'ensemble des 2,11 ha n'a pas été pâ- turé en raison du retard de développement de la végétation à cause de la sécheresse. Demande de paiement de 1 407,60 €	Année 4 (2019) : pé- riode d'intervention = hiver 2019-2020. Pas de travaux réalisés à cause de problèmes techniques et condi- tions météorologiques défavorables (inonda- tions, neige, chemins impraticables)
							Année 5 (2020) : pâtu- rage ovin pendant 14 jours en juillet avec 83 brebis sur 2,11 ha. Pâtu- rage efficace. Demande de paiement de 2 458,80 €	Année 5 (2020) : pé- riode d'intervention = hiver 2020-2021. Pas de travaux réalisés à cause de la crise sanitaire.

b) Bilan des contrats en cours

L'animatrice du site est responsable de la mise en œuvre et du suivi du contrat signé, c'est pourquoi des échanges réguliers avec les propriétaires sont effectués. Elle effectue également une assistance et un suivi technique auprès du propriétaire et auprès du prestataire pour la réalisation des travaux.

À la fin de la période 2019-2021, un seul contrat est encore en cours :

- contrat n°9 : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts, à la Haye Thibaut sur 1,14 ha (Tableau VIII).

Tableau VIII. Contrat n°9 : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts à la Haye Thibaut sur 1,14 ha

	Contrat n°9	2017-2021
Bénéficiaire	CEN IDF	
Propriétaire	CEN IDF + 1 propriétaire privé	
Montant total	15 594,2 € TTC	
Date signature	01/11/2016	
Actions prévues	Pâturage ovin + pose de panneaux d'informations	
Habitat concerné	Pelouses calcicoles	
Surface ou nb	1,14 ha	
Mesures du DOCOB	Action 7 = A.323.03.R : « Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique » Action 9 – A.323.26.P. : « Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact »	
Avancement	<p><b>Année 1 (2017)</b> : pâturage ovin de juillet à septembre sur 1,3 ha (seulement 0,8 ha faisant partie du site Natura 2000). Pâturage efficace avec un maximum de 34 moutons sur site. Plusieurs échappements suite à des dérangements et passage de faune sauvage qui abaissait les fils de clôtures. Demande de paiement de 1 320 €.</p> <p><b>Année 2 (2018)</b> : pâturage ovin de mai à juin sur 1,6 ha (seulement 1,037 ha faisant partie du site Natura 2000). Pâturage efficace avec un maximum de 27 moutons sur site. Pas de difficultés particulières. Demande de paiement de 1 479,96 € et 108 € pour l'impression des panneaux.</p> <p><b>Année 3 (2019)</b> : pâturage ovin pendant 8 jours en juillet avec 150 brebis et 4 agneaux sur 1,643 ha, seulement 1,06 ha intégré dans le site Natura 2000. Demande de paiement de 1 632 €.</p> <p><b>Année 4 (2020)</b> : pâturage ovin pendant 10 jours en juillet avec 83 brebis sur 1,599 ha au total mais 1,06 ha faisant partie du site Natura 2000. Pâturage efficace. Demande de paiement de 1 452 € et 780 € pour la pose de panneaux.</p> <p><b>Année 5 (2021)</b> : pâturage ovin pendant 12 jours en juillet avec 78 brebis sur 2,7 hectares, seulement 1,10 ha intégré dans le site Natura 2000. De nombreux problèmes liés à l'enclos : la clôture a</p>	

	été coupée de nombreuses fois et celle-ci est tombée à un endroit ce qui a entraîné la fuite des brebis. Demande de paiement de 1860 € TTC.
--	---

### c) Contrats signés

Aucun nouveau contrat n'a été signé.

### d) Conclusion sur les contrats Natura 2000

Les résultats obtenus via les derniers contrats sont très satisfaisants. Les pâturages à la Haye Thibaut et aux Grandes Friches sont efficaces. Le passage des moutons permet de limiter l'envahissement des pelouses par les graminées sociales. Un projet de contrat unique et global de pâturage concernant les sites Natura 2000 du Gâtinais et de la Haute Vallée de la Juine, a vu le jour en 2021. Ce dernier a commencé en 2021 sur les sites de la Juine et commencera en 2022 sur les sites du Gâtinais.

Les possibilités d'action via les contrats Natura 2000 restent limitées car peu de propriétaires sont prêts à s'engager et à avancer les financements pour la réalisation des travaux.

Face à cette difficulté et à la nécessité d'entretenir et/ou de restaurer ces milieux au vu des enjeux écologiques du site, une alternative est proposée aux propriétaires des parcelles présentes sur le site Natura 2000 : les chantiers nature.

## B. Les chantiers d'entretien et de restauration des pelouses calcaires

Pour mettre en œuvre un chantier nature il faut repérer les zones d'intervention, les proposer aux propriétaires, les baliser si besoin sur le terrain, lancer un appel à participation sur diverses plateformes (adhérents NaturEssonne, Facebook de l'association, J'agis pour la nature, agenda de l'ARB IDF), suivre les inscriptions, gérer le matériel avec les bénévoles, cartographier les zones et les actions réalisées, prendre les photos avant et après intervention et rédiger le compte rendu. Un tableau de suivi est également rempli au fur et à mesure. Dans le cadre des chantiers sur les parcelles du CEN IDF et à leur demande, un outil en ligne est rempli avec les informations relatives aux chantiers afin de faciliter la rédaction du bilan du CEN IDF.

Les actions mises en place dans le cadre des chantiers nature pour restaurer les pelouses calcicoles (coupes d'arbres) doivent être complétées par des actions d'entretien pour maintenir les milieux ouverts (coupe de semis de Pins sylvestres et débroussaillage de ligneux envahissant la pelouse). Si aucune gestion n'est effectuée suite à une action de restauration, l'état des pelouses ne pourra être retrouvé.

Le tableau ci-dessous récapitule les rendez-vous pris dans le cadre des chantiers nature.

Tableau IX. Rendez-vous pris dans le cadre des chantiers nature

Année	Date	Objet
2019	10/01	Sortie de terrain de préparation de chantiers nature
	17/01	Sortie de terrain de préparation de chantier nature
	04/02	Sortie de terrain de préparation de chantier nature à Valpuseaux
	18/02	Sortie de terrain de bilan des chantiers nature à Valpuseaux
	04/03	Réunion avec les bénévoles pour faire le point sur les chantiers nature réalisés
	11/03	Visite de terrain des chantiers nature réalisé sur la Juine

	22/03	Sortie de terrain pour prendre des photos après chantiers
	06/06	2 rendez-vous téléphonique avec des organismes de formations pour évoquer la possibilité d'un nouveau partenariat
	20/09	Sortie de terrain de préparation des chantiers nature
	12/11	Sortie de terrain avec la mairie de Gironville-sur-Essonne pour visiter une parcelle communale
	12/12	Sortie de terrain avec la mairie de Champmotteux pour visiter une parcelle communale
	18/12	Matériel emprunté à l'ANVL
	19/12	Participation au chantier nature sur la Juine pour encadrer des étudiants
	20/12	Retour du matériel emprunté à l'ANVL
<b>2020</b>	10/01	Préparation du chantier nature de la journée avec les BTS de l'EA TECOMAH
	24/01	Préparation du chantier nature du 25/01 : balisage des zones d'intervention et prise des photos avant
	10/02	Rdv avec un propriétaire pour proposition d'un chantier nature (parcelle M 177)
<b>2021</b>	12/01	Préparation du chantier
	03/09	Pré visite chantier nature
	20/09	Pré visite chantier nature
	29/09	Rencontre avec la MFR d'Etampes pour proposition de partenariat dans le cadre des chantiers écoles
	13/12	Pré visite chantier nature

#### a) Les chantiers de formation

En 2019, sur le Gâtinais, des chantiers ont été réalisés avec le lycée FENELON Vaujours situé dans le département de la Seine-Saint-Denis. Une convention annuelle de partenariat a été établie entre NaturEssonne et cet établissement.

Ces partenariats ont pour objectifs (i) de contribuer à la formation qui est dispensée aux élèves, en leur donnant l'occasion de se préparer à leur future activité professionnelle, (ii) d'associer des établissements à des actions de conservation et de valorisation de la biodiversité et (iii) de réaliser des travaux de gestion spécifiques, que les capacités et disponibilités de ces établissements permettent de mener.

Un chantier nature a été réalisé avec ce lycée le 13 novembre 2019 sur le secteur de la Haye Thibaut. Des actions de coupe de ligneux et d'abattage ont pu être réalisées sur une parcelle appartenant au CEN IDF.

En 2020, deux chantiers nature ont été réalisés avec l'EA CFI.

En 2021, un seul chantier nature a été organisé avec un organisme de formation.

Le tableau ci-dessous récapitule les chantiers avec les organismes de formation.

Tableau X. Chantiers avec des organismes de formation

Secteur	Commune	Parcelle	Section	Propriétaire	Date	Surface gérée (ha)	Restauration-entretien	Nombre de participants	Actions mises en œuvre (DOCOB)
Haye Thibaut	Champmotteux	282, 283	Y	Commune de Champmotteux	10/01/2020	0,035	Entretien	12 élèves + 1 prof	4
Grandes friches	Gironville-sur-Essonne	178 et 179	Y	CEN IDF	10/02/2020	0,115	Entretien	21 élèves + 2 profs + 2 bénévoles	4 et 6
Grandes friches	Champmotteux	306	Y	CEN IDF	17/02/2021	0,04	Entretien	16 élèves et 2 professeurs	4

#### a) Les chantiers bénévoles

Grâce à la motivation des bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans la gestion des pelouses, nous avons pu mener de nombreuses actions. De plus, certaines actions manuelles sont nécessaires pour compléter celles effectuées dans le cadre des contrats de manière mécanique.

Chaque chantier nature fait l'objet d'un compte rendu (un exemple en Annexe 6).

9 chantiers nature bénévoles ont été réalisés en 2019.

3 chantiers nature bénévoles ont été réalisés en 2020. Leur nombre a été très fortement réduit par rapport aux années précédentes à cause de la crise sanitaire.

5 chantiers nature ont été réalisés en 2021.

Le tableau ci-dessous récapitule les chantiers nature bénévoles qui ont eu lieu entre 2019 et 2021.

Tableau XI. Chantiers bénévoles

Année	Secteur	Commune	Parcelle	Section	Propriétaire	Date	Surface gérée (ha)	Type de gestion	Participants	Actions DOCOB réalisées
2019	Haye Thibaut	Champmotteux	286	Y	Pro Natura IDF	11/01/2019	0,06	Entretien et restauration	9	
	Haye Thibaut	Champmotteux	286	Y	Pro Natura IDF	07/02/2019	0,06	Entretien et restauration	5	
	Église	Valpuseaux	363	E	Commune de Valpuseaux	16/02/2019	0,1	Restauration	5	
	Change	Champmotteux	185	W	Pro Natura IDF	04/10/2019	0,9	Entretien et restauration	11	2, 3, 4, 5, 6
	Haye Thibaut	Champmotteux	286, 285	Y	Pro Natura IDF	18/10/2019	0,18	Entretien	5	4 et 6
	Haye Thibaut	Champmotteux	304, 306, 308, 311	Y	Pro Natura IDF	31/10/2019	0,9	Entretien	7	4, 5, 6
	Rochettes	Gironville-sur-Essonne	9 et 10	A	Pro Natura IDF	15/11/2019	0,3	Entretien	7	4, 5, 6
	Grandes friches	Gironville-sur-Essonne	191	M	Pro Natura IDF	29/11/2019	0,01	Entretien et restauration	9	1, 4, 5 et 6

	Grandes friches	Gironville-sur-Essonne	191	M	Pro Natura IDF	13/12/2019	0,01	Entretien et restauration	4	2, 3 et 4
2020	Grande friches	Gironville-sur-Essonne	179	Y	Pro Natura IDF	25/01/2020	0,181	Entretien	6	4, 5 et 6
	Grandes friches	Gironville-sur-Essonne	179	Y	Pro Natura IDF	21/02/2020	0,66	Entretien	7	4 et 6
	Change	Champmotteux	185	W	Pro Natura IDF	07/10/2020	0,03	Restauration	9	1 et 2
2021	Grandes Friches	Gironville-sur-Essonne	189, 190 et 191	M	Pro Natura IDF	15/01	0,07	Restauration	7	1 et 3
	Haye Thibaut	Champmotteux	306	Y	Pro Natura IDF	01/10	0,9	Entretien	9	4, 5 et 6
	Grandes Friches	Gironville-sur-Essonne	191, 179	Y et M	Pro Natura IDF	15/10	0,04	Restauration et entretien	8	4 et 6, 2, 3
	Grandes Friches	Gironville-sur-Essonne	178, 179	Y	Pro Natura IDF	10/12	0,2	Restauration et entretien	8	4, 5 et 6, 2
	Haye Thibaut	Champmotteux	304, 285	Y	Pro Natura IDF	17/12	0,5	Entretien	7	4 et 6, 2, 3

### C. Animation des Mesures Agro-environnementales territorialisées

Aucune animation des MAeT sur la période 2019-2021

### D. Animation de la charte Natura 2000

La charte Natura 2000 a été présentée lors des rendez-vous avec les propriétaires, notamment les élus des communes. Cela n'a abouti à aucune signature de charte.

### E. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Un projet d'exportation de bois a été proposé au nom de CEN IDF dans le cadre du budget participatif du CRIF. Celui-ci ne sera finalement pas mis en œuvre.

### F. Animation foncière

Les parcelles du site Natura 2000 ont été digitalisées dans une base de données créée sous le logiciel de cartographie QGIS. Les noms et coordonnées des propriétaires y sont associés.

En novembre 2020, 3 courriers ont été envoyés afin de démarcher de nouveaux propriétaires sur le secteur des Grandes Fiches afin de monter un contrat de restauration, comme le prévoit le DOCOB à cet endroit. L'un de ces courriers a abouti à la signature d'une convention de gestion pour 5 ans signée avec CEN IDF.

Un propriétaire privé a indiqué son accord pour la réalisation de chantiers nature. Aucun document n'a été signé.

## III. Évaluation des incidences Natura 2000

En 2019, en 2020 et en 2021, il n'y a pas eu d'évaluation des incidences Natura 2000.

## IV. Suivis scientifiques et techniques

### A. Veille écologique

Une veille écologique est mise en place sur le site avec pour objectifs de :

- Surveiller les secteurs et constater d'éventuelles dégradations des habitats
- Assurer une présence de la structure animatrice sur le territoire

Le tableau ci-dessous récapitule la veille écologique qui a eu lieu sur la période de 2019 à 2021.

Tableau XII. Veille écologique sur la période de 2019-2021

Années	Évènements	Localisation	Résultats
2019	Zones cultivées	Parcelle Y 286 sur la Haye Thibaut à Champmotteux	Veille écologique Rien à signaler
		Parcelle AT 222 sur les mares à Maisse	
2020	Dépôt de tas de terre	Parcelle privée Y 296 sur la Haye Thibaut à Champmotteux	Empêche les voitures de passer par le chemin bouché par le tas de terre entraînant des passages de voitures sur les pelouses  Maire de Champmotteux alerté  Agriculteur alerté  OFB alerté
	Trou creusé en lisière d'une profondeur d'1m50, utilisé pour un jeu de guerre	Parcelle privée 037 à Valpuiseaux	Veille écologique Rien à signaler
	Sol exploité par le propriétaire pour extraire le calcaire	En bordure des pelouses calcaires à l'emplacement d'anciennes jachères à Gironville-sur-Essonne	Veille écologique Rien à signaler
	Tas de pierre déposés pour pique-niquer	Secteur des Rochettes	Veille écologique Rien à signaler
2021	Tas de terre toujours présent	Parcelle privée Y296 sur la Haye Thibaut à Champmotteux	Il a été décidé de ne plus rien faire et de le laisser
	Trou creusé en lisière d'une profondeur d'1m50, utilisé pour un jeu de guerre + feu barbecue à même le sol	Parcelle privée 037 à Valpuiseaux	Veille écologique Toujours présent

### B. Suivis et inventaires scientifiques

Des fiches synthétiques sont présentées aux annexes 1 à 5 pour tous les éléments de suivis mis en œuvre sur le site : les transects d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat 6210 et les trois placettes de suivi des papillons de jour et des orthoptères (criquets, sauterelles, grillons).

#### a) Évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Le protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats a été rédigé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), en collaboration avec la DRIEAT et les animatrices de trois sites Natura 2000 (Pelouses calcaires du Gâtinais, Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine et site de la Haute Vallée de l'Essonne). Ce protocole est alors commun aux trois sites Natura 2000 de

pelouses calcaires. Il vise à évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. C'est un outil qui permettra de suivre des sites et d'y appliquer la gestion adaptée.

Un protocole d'évaluation de l'état de conservation nommé : « Etat de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire – Méthode d'évaluation à l'échelle du site Natura 2000 Guide d'application Version 3 » est proposé comme base d'application pour 2022. Il sera basé sur l'évaluation de la surface couverte par l'habitat, le morcellement et la fragmentation, la composition, la structure et la fonction (couverture du sol), la composition spécifique (composition floristique : présence d'espèces eutrophiles, présence d'espèces indicatrices du régime agropastoral, recouvrement du brachypodes, recouvrement des espèces d'ourlets et espèces allochtones envahissantes), la composition faunistique par les lépidoptères diurnes (notamment un inventaire suivant les couleurs des papillons avec une note) et la composition ou l'activité des coprophages. Ceci est détaillé dans le rapport 2021 « Suivi des papillons de jour et des orthoptères sur le site Natura 2000 – Evaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires du Gâtinais FR 1100802 ».

Un nouveau transect a été mis en place en 2021 sur le site de la Justice à Gironville-sur-Essonne (Figure 3 et Figure 4).

Le tableau ci-dessous récapitule les transects et les nouveaux transects évaluant l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire.

*Tableau XIII. Informations concernant les nouveaux transects évaluant l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire*

<b>Secteur</b>	<b>Ville</b>	<b>Date</b>	<b>Type de gestion</b>	<b>Note finale</b>
Petite vallée	Puisselet-le-Marais	17 juin 2019	Fauche et pâturage	70/100
Chesneaux	Gironville-sur-Essonne	11 juin 2020	Gyrobroyage	60/100
Justice	Gironville-sur-Essonne	9 juin 2021	Pas de gestion	65/100



Figure 3. Localisation du nouveau transect d'évaluation de l'état de conservation mis en place en 2021 sur la Justice



Figure 4. Localisation du transect d'évaluation de l'état de conservation sur le secteur de la Justice

#### b) Suivi des reptiles

En France, toutes les espèces d'amphibiens et de reptiles sont protégées.

Depuis 2014, un suivi des reptiles est mis en place sur le site en utilisant le protocole POP reptiles. Cela consiste à installer des plaques reptiles tous les 50 mètres le long d'une ligne imaginaire appelée transect. Un minimum de 6 passages par transect est recommandé d'avril à octobre. Les passages sont concentrés sur une période d'un à deux mois pendant le pic d'activité (généralement printemps ou automne, à adapter selon les secteurs). Les visites sont espacées de deux jours au minimum.

Depuis 2018, cinq transects sont installés sur le site Natura 2000. En 2019, un sixième a été installé sur le secteur des Rochettes. Quatre espèces de reptiles ont été observées en 2019 (Tableau XV).

Tableau XIV. Liste des espèces de reptiles observées sur le site Natura 2000 en 2019

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge France	Protection France	Espèces protégées IdF
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	Commun	Préoccupation mineure	Oui	12
<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	Assez rare	Préoccupation mineure	Oui	1
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental	Commun	Préoccupation mineure	Oui	15
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	Commun	Préoccupation mineure	Oui	7

### c) Inventaires diurnes pour recenser les rhopalocères et les hétérocères

#### Introduction

Les papillons de jour (rhopalocères, zygènes et hétérocères diurnes) sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet et al. 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bioindicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les populations de papillons prairiaux ont régressé de 40% depuis les années 1990 en Europe (OPIE, 2018). Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité, l'effondrement des populations d'insectes pourrait avoir un effet similaire, par cascade, sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman et al., 2017).

Les papillons de jour et les orthoptères sont d'ores et déjà menacés par la détérioration et la destruction de leurs habitats, induites par l'aménagement du territoire et l'agriculture intensive, première cause de régression des rhopalocères en Europe (Sanchez-Bayo & Wyckhuys., 2019). Le réchauffement climatique affecte surtout les espèces endémiques, montagnardes et alpines (Sanchez-Bayo & Wyckhuys., 2019). S'ajoute l'abandon des pratiques agricoles et pastorales qui conduisent à une fermeture des milieux.

La liste rouge régionale des Rhopalocères et des Zygènes d'Île-de-France (2016) a révélé que sur les 135 espèces présentes sur la région, 51 (37%) sont actuellement menacées ou disparues, soit plus d'une espèce sur trois.

18 ont déjà disparu (13%), 33 sont menacées (24%) et 10 sont quasi menacées (8%). Ces chiffres alarmants témoignent avant tout de la disparition des habitats de prédilection des papillons (pelouses, prairies, landes), au profit d'une artificialisation du territoire par l'intensification agricole et la densification urbaine. Par ailleurs, dans un paysage de plus en plus morcelé et uniformisé, il devient

difficile pour ces espèces, dont la capacité de dispersion est parfois très faible, de reconnecter des populations isolées (DEWULF et HOUARD 2016). Bien que moins documentés, les orthoptères figurent parmi les groupes les plus menacés en Europe. En France, 37% de la faune orthoptérique mérite un état de veille pour assurer une conservation durable (Sardet & Defaut, 2004). Sur les 216 espèces françaises, 10 sont proches de l’extinction ou déjà éteintes, 23 fortement menacées d’extinction et 46 sont à surveiller. Les espèces des milieux steppiques et des milieux humides comptent parmi les espèces les plus vulnérables et en déclin.

#### Matériel et méthodes

Ce suivi sera réalisé sur trois années, de 2020 à 2022.

Les résultats de l’année 2021 sont présentés dans un rapport dédié (ROSE, 2021).

#### Résultats

Tableau XV. Synthèse des données rhopalocères sur la période 2019-2021

Date	Nombre d’espèces	Nombre d’espèces menacées	Nombres d’espèces protégées
2019	42	10	5
2020	43	11	6
2021	27	3	3

Tableau XVI. Synthèse des données hétérocères sur la période 2019-2021

Date	Nombre d’espèces	Nombre d’espèces menacées	Nombre d’espèces protégées
2019	22	1	1
2020	37	1	1
2021	50	3	1

#### d) Inventaire des orthoptères

##### Introduction

La Liste rouge régionale des orthoptères, phasmes et mantes d’Île-de-France (2018) réalisée dans le cadre de l’observatoire francilien des insectes, coordonné par l’Office pour la Protection des Insectes et leur Environnement (OPIE), en partenariat avec l’ARB ÎdF révèle que parmi les 63 espèces évaluées, 22% sont menacées (HOUARD et al. 2018).

De plus, l’évaluation de la qualité de prospection orthoptérique des communes franciliennes révèle que certaines communes des sites Natura 2000 du sud Essonne sont très peu prospectées (HOUARD et al. 2018).

Tout comme les papillons de jour, les orthoptères sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet et al., 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d’observation. Ces insectes jouent un

rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les orthoptères figurent parmi les groupes d'insectes les plus menacés à échelle européenne (Hochkirch et al., 2016). La dégradation de leurs populations pourrait avoir un effet similaire sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman et al., 2017).

#### Matériels et méthode

Les inventaires des orthoptères sont donc d'autant plus importants à mener. De plus, ils permettent d'améliorer les connaissances du site. Des inventaires libres ont été menés en 2019.

#### Résultats

Tableau XVII. Synthèse des données orthoptères sur la période 2019-2021

Date	Nombre d'espèces	Nombre d'espèces menacées	Nombre d'espèces protégées
2019	26	Pas de données	3
2020	29	4	1
2021	12	Pas de données	1

#### e) Observations floristiques

##### Introduction

Alain Fontaine, botaniste, bénévole à NaturEssonne, réalise des inventaires de la flore sur plusieurs secteurs du site Natura 2000 depuis de nombreuses années. En 2019, il a réalisé plusieurs inventaires sur les secteurs des Rochettes, les Grandes Fiches et la Haye Thibaut.

##### Matériels et méthodes

Ces inventaires, réalisés plusieurs fois par an en appliquant la même méthode, permettent de suivre l'évolution de la flore en fonction des actions de gestion. Ils permettent d'inventorier à la fois les espèces patrimoniales et d'identifier celles qui sont dominantes depuis le début du pâturage.

##### Résultats

246 espèces végétales ont été contactées sur le site Natura 2000 grâce aux observateurs sur la période 2019-2021.

#### f) Autres observations faunistiques en 2021

##### Reptiles

Tableau XVIII. Espèces de reptiles observées sur la période de 2019-2021

Date	Nombre d'espèces	Nombre d'espèce menacée	Nombre d'espèces protégées
2019	0	0	0
2020	2	0	2
2021	4	0	4

## Oiseaux

Tableau XIX. Espèces d'oiseaux contactées sur la période de 2019-2021

Date	Nombre d'espèces	Nombre d'espèces menacées	Nombre d'espèces protégées
2019	48	6	39
2020	34	12	34
2021	4	0	4

## Coléoptères

Tableau XX. Espèces de coléoptères contactées en 2021

Date	Nombre d'espèces	Nombre d'espèce menacée	Nombre d'espèce protégée
2019	15	Pas de données	Pas de données
2020	7	0	0
2021	13	1	0

## Diptères

Tableau XXI. Espèces de diptères contactées en 2021

Date	Nombre d'espèces	Nombre d'espèce menacée	Nombre d'espèce protégée
2019	11	Pas de données	Pas de données
2020	1	Pas de données	Pas de données
2021	5	0	0

## Hémiptères

Tableau XXII. Espèces d'hémiptères contactées en 2021

Date	Nombre d'espèces	Nombre d'espèce menacée	Nombre d'espèce protégée
2019	21	Pas de données	1
2020	1	Pas de données	0
2021	5	0	0

## Hyménoptères

Tableau XXIII. Espèces d'hyménoptères contactées sur la période 2019-2021

Date	Nombre d'espèces	Nombre d'espèce menacée	Nombre d'espèce protégée
2019	4	Pas de données	Pas de données
2020	1	0	0
2021	4	0	0

## Mammifères

Tableau XXIV. Espèces de mammifères contactées sur la période 2019-2021

Date	Nombre d'espèces	Nombre d'espèce menacée	Nombre d'espèce protégée
2019	5	0	Pas de données
2020	4	0	0
2021	4	0	0

## Arachnides

Tableau XXV. Espèces d'arachnides contactées sur la période 2019-2021

Date	Nombre d'espèces	Nombre d'espèce menacée	Nombre d'espèces protégées
2019	4	Pas de données	Pas de données
2020	Pas de données	Pas de données	Pas de données
2021	2	Pas de données	Pas de données

## Champignons

Tableau XXVI. Espèces de champignons contactées sur la période 2019-2021

Date	Nombre d'espèces	Nombre d'espèce menacée	Nombre d'espèces protégées
2019	27	Pas de données	Pas de données
2020	Pas de données	Pas de données	Pas de données
2021	6	0	0

### V. Information, communication, sensibilisation

#### a) Création/mise à jour d'outils de communication, media

En 2019, NaturEssonne a publié les annonces de chantiers nature sur le site j'agis pour la nature, l'agenda de l'Agence Régionale pour la biodiversité et l'agenda de NaturEssonne sur le site de NaturEssonne. Les annonces de chantiers nature sont aussi diffusées à tous les bénévoles de NaturEssonne. Un article a été rédigé pour la lettre n°25 de Pro Natura Île-de-France « le bilan des chantiers nature depuis 20 ans » (PRO NATURA IDF, 2019).

En 2020, NaturEssonne a publié les annonces de chantiers nature sur le site j'agis pour la nature et l'agenda de l'Agence Régionale pour la Biodiversité d'Île-de-France.

A l'occasion de la Lettre n°75 de NaturEssonne, des articles ont été rédigés sur l'animation grand public du 10 juin et le suivi des rhopalocères et orthoptères.

Des publications sur la page Facebook de l'association ont été effectuées à propos des projets réalisés sur le site Natura 2000 et de l'animation Fête de la Nature.

En 2021, NaturEssonne a publié les annonces de chantiers nature sur le site j'agis pour la nature, l'agenda de l'Agence Régionale pour la biodiversité et l'agenda de NaturEssonne sur le site de NaturEssonne. Les annonces de chantiers nature sont aussi diffusées à tous les bénévoles de NaturEssonne. Un article a été rédigé pour la lettre de CEN IDF concernant le suivi rhopalocères et orthoptères sur les placettes se trouvant sur les parcelles CEN IDF. La lettre n°11 Natura 2000 a été rédigée et la plaquette a été mise à jour. Nous avons fait appel à l'imprimeur Rubrik C pour imprimer les plaquettes et les lettres. Elles seront envoyées et publiées début 2022. Des publications liées aux chantiers nature ont été créées sur Facebook.

## b) Prises de contacts avec des partenaires potentiel

Tableau XXVII. Prises de contacts avec des partenaires potentiels entre 2019 et 2021.

Années	Date	Objet	Partenaires
2019		Légalité des barbelés	Parc Naturel Régional du Gâtinais Français
	12/11/2019	Convention de gestion signée et valable 5 ans sur la parcelle B 2 sur le secteur de la Vallée aux morts	Maire de Gironville-sur-Essonne
	22/11/2019	Rendez-vous pour rechercher des solutions d'extractions et de valorisation des produits de coupes entreposés après chantiers nature	L'entreprise Compost en Gâtinais
	12/12/2019	Convention de gestion signée et valable 5 ans sur les parcelles Y 282, 283 et 279 sur le secteur de la Haye Thibaut	Maire de Champmotteux
2020	26/03/2020	Rendez-vous téléphonique à propos de l'Écaille chinée et du Lucane cerf-volant	OPIE
		Réunion pour répondre aux questions sur l'état de la biodiversité sur le territoire de la réserve de la biosphère	Réserve de biosphère de Fontainebleau Gâtinais
2021		Recherche d'éleveurs pour le contrat global de pâturage : prise de contact avec la ferme des cent terres	
		Recherche de solutions pour enlever les tas de bois sur les grandes friches : prise de contact avec l'ONF et une entreprise dans le bois	

### c) Organisation de réunions d'information ou de manifestations

Le tableau ci-dessous récapitule les réunions d'informations et les manifestations organisées par la salariée.

Tableau XXVIII. Organisation de réunions d'informations ou de manifestations

Années	Date	Évènement	Localisation	Participants
2019	21/05/2019	Visiter les zones qui avaient été gérées en chantiers nature	Pelouses calcaires du Gâtinais	Bénévoles
	16/06/2019	Sortie	Secteur de la Petite Vallée (ENS des Buys) à Puiset-le-Marais	Bénévole adhérente
	20/10/2019	Présenter les zones pressenties pour les chantiers nature de l'hiver à venir	Pelouses calcaires du Gâtinais	Bénévoles
2020	10/06/2020	Animation pour la découverte des pelouses calcaires	Gironville-sur-Essonne et Champmotteux	9 bénévoles
	19/07/2020	Animation sur le thème des papillons de jour	Secteur de la Petite Vallée à Puiset le Marais	Christine Prat
	19/09/2020	Animation nocturne sur les hétérocères	Champmotteux	Christine Prat
	11/10/2020	Animation dans le cadre de la Fête de la Nature	Champmotteux	2 familles
2021	03/09/2021	Pré visite de chantier	Pelouses calcaires du Gâtinais	2 personnes
	20/09/2021	Pré visite de chantier	Pelouses calcaires du Gâtinais	6 bénévoles
	17/09/2021	Animation sensibilisation pelouses calcaires	Les Buys	OFB + 2 bénévoles + 2 salariés
	10/09/2021	Pré visite animation sensibilisation pelouses calcaires	Les Buys	3 bénévoles + 2 salariés
	13/12/2021	Pré visite de chantier	La Haye Thibaut et l'Eglise	2 bénévoles et 1 salarié

#### d) Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Le 18 mai 2019, l'animatrice a participé à l'inauguration du sentier pédagogique de l'ENS des Buys à Puiset le Marais. Cet événement était organisé par le Conseil départemental de l'Essonne.

Alain Fontaine a réalisé une animation en salle dans les locaux de NaturEssonne le 18 janvier 2020 sur le thème de l'évolution de la flore après des actions de gestion sur le secteur des Grandes Friches est.

Le 4 octobre 2021 l'animatrice a participé à une réunion en compagnie de 2 bénévoles sur le site de l'Eglise à Valpuseaux concernant la pose de panneaux de sensibilisation sur les pelouses calcaires, la faune et la flore.

#### e) Communication / animation auprès des scolaires

Le 14 juin 2019, une sortie sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais a été organisée sur le secteur de la Haye Thibaut pour les étudiants de Seconde de l'établissement l'EA TECOMAH afin de leur présenter les enjeux écologiques du site et leur montrer ses richesses écologiques. Les élèves ont pu s'initier à la réalisation de suivis et d'inventaires des rhopalocères et orthoptères.

Lors des chantiers nature avec les organismes de formation, une partie du temps est comptée comme de l'animation pédagogique : le site Natura 2000, ses enjeux de conservation et les consignes de chantier sont présentés en début de journée.

L'animation scolaire annuelle, initialement prévue le 11 juin 2020 avec les élèves de l'école TECOMAH a été annulée à cause de la situation sanitaire.

#### f) Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Le tableau ci-dessous récapitule la participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.

Tableau XXIX. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.

Année	Mission	Date	Lieux	Organisme
2019	En appui à une animation scolaire	11/06/2019	Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine	École élémentaire de Saclas
	Formation sur la reconnaissance des espèces d'orthoptères	Septembre		ANVL
	8 <sup>ème</sup> journée d'échange régionale Natura 2000	5/11/2019	Les sites Natura 2000 « marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne » et « marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte »	DRIEE
	COPIL des marais de L'Essonne	5/12/2019		Conseil départemental de l'Essonne
2020	Réunion d'information Natura 2000	11/03/2020		Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant Yverres-Seine
	Installation d'un transect pour l'évaluation de l'état de conservation sur le site Natura 2000	Juin	Site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine	Animatrice du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine
	Passage sur les placettes de suivi des papillons de jour et orthoptères sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine	Septembre	Site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine	Animatrice du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine
2021	Passage sur les placettes de suivi des papillons de jour et orthoptères sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine	27/04/2021 27/05/2021	Site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine	Animatrice du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine
	Appui pour une Animation scolaire	27/05/2021	Site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine	Animatrice du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine
	Passage sur les placettes de suivi des papillons de jour et orthoptères sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine	30/07/2021	Site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine	Animatrice du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine

### g) Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

L'animatrice a établi une demande de modification de périmètre des Espaces Boisés Classés (EBC) sur les PLUs de Gironville-sur-Essonne et Valpuseaux, en accord avec le DOCOB. Plusieurs pelouses déjà ouvertes avaient été classées en EBC. La réglementation des EBC permet de protéger et conserver la vocation forestière de la parcelle. Or sur les pelouses calcaires, bien qu'une mosaïque d'habitats soit conservée, la gestion mise en œuvre privilégie les milieux ouverts afin d'entretenir et restaurer les pelouses calcaires, habitats d'intérêt communautaire.

La mairie de Gironville-sur-Essonne a pris en compte les demandes.

Du temps a été consacré au suivi de la gestion mise en œuvre sur l'ENS des Buys sur le pâturage et la relecture des panneaux installés en 2019. Sur ce secteur, du pâturage avait eu lieu en 2018 après une coupe forestière en 2017. En 2019, il n'y a pas eu de pâturage mais un chantier nature a été organisé pour entretenir la zone.

En 2020, les deux communes ont pris en compte les demandes de modifications et les EBC ont été levés sur les zones demandées.

Dans le cadre de l'établissement du plan de gestion du Domaine des Buys, deux réunions ont eu lieu. La première a eu lieu le 11 mars 2021 au Conseil départemental, dans le domaine de Montauger. La seconde a eu lieu sur le terrain le 15 juin 2021. Elles ont été organisées pour évoquer les différents points de vue sur la gestion à mettre en place sur ce site. NaturEssonne propose de réaliser un passage par an suivant le protocole décrit dans le guide méthodologique établi par le CEN PACA pour l'évaluation des effets de la gestion et du changement climatique via l'observation des orthoptères et des rhopalocères. Il est préconisé d'alterner le pâturage une année sur deux en ne dépassant pas 1.4 UGB/ha/an pour être compatible avec ce qui est prévu dans le DOCOB.

Une rencontre a été organisée le 4 octobre 2021 avec le maire de Valpuiseaux pour mettre en place des panneaux de sensibilisation et d'informations sur le site des ENS de l'Eglise. Un bureau d'étude paysagiste, 2 bénévoles de NaturEssonne et une salariée de NaturEssonne étaient présents.

## VI. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

### a) Organisation de la gouvernance du site

#### a. Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Le COPIL pour la période tri annuelle (2019-2021) sera organisé en 2022. Le DOCOB des pelouses calcaires du Gâtinais sera validé lors de cette réunion. Elle aura lieu le 16 mars 2022 à la salle du conseil à Gironville-sur-Essonne.

#### b. Animation de groupes de travail

Le suivi de l'animation du site est réalisé au sein d'un groupe de travail interne propre à NaturEssonne (Groupe Animation Gestion Conservatoire, AGC) composé de membres du conseil d'administration de l'association et d'autres adhérents, qui apportent leur soutien aux salariées. Ces réunions ont lieu autant que nécessaire.

Ces réunions ont pour objectifs :

- De rendre compte aux bénévoles / membres du conseil d'administration de l'avancement de l'animation
- D'échanger avec les bénévoles et avec les animatrices du site Natura 2000 des Pelouses calcaires de la haute Vallée de la Juine et du Gâtinais  
De pouvoir prendre en compte l'historique des sites Natura 2000 ainsi que les relations avec les propriétaires des parcelles.

Le 28 juin 2021, un Comité technique et scientifique a été organisé par NaturEssonne à Gironville-sur-Essonne dans le cadre de la révision du Document d'Objectifs du site. Une présentation des éléments marquants du nouveau DOCOB a été réalisée. 17 personnes ont participé à cette réunion, soit en présentiel soit en distanciel. L'après-midi a été consacrée à une sortie de terrain sur les

Grandes Fiches. Des remarques ont pu être faites pour la modification, l'ajout et la suppression de certains points. La prise en compte des remarques a pris fin en septembre dernier.

c. Réunions ou rencontres avec les services de l'état

Tout au long de l'année, des échanges réguliers sont effectués avec les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Essonne et de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Transport (DRIEAT) (Tableau XV).

Tableau XXX. Réunions ou rencontres avec les services de l'état en 2021

Années	Date	Objet
2019	23/01	Réunion avec la DRIAAF en salle
	16/09	Réunion de lancement de l'animation avec la DRIEE et la DDT 91
	17/09	Réunion avec la DRIAAF sur le terrain
2020	16/01	Réunion de cadrage pour l'animation des sites avec la DRIEE et la DDT 91
	10/03	Réunion entre la DRIEE, la DDT 91 et les animateurs Natura 2000 de l'Essonne
	09/11	Réunion de cadrage pour les suivis
2021	26/01	Réunion de cadrage 2021
	11/02	Réunion trilatérale DRIEAT-DDT91- animateurs sites 91
	03/03	Visite DDT fin de contrat Grandes Fiches
	28/06	Comité technique et scientifique d'actualisation du DOCOB
	05/07	Retour d'expérience sur la mise en œuvre du marché public
	27/09	Organisation d'une rencontre avec la DRIEAT sur les placettes où sont suivis les rhopalocères et les orthoptères

## b) Gestion administrative et financière

### a. Gestion administrative

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de stagiaires et de volontaires en service civique, leur formation, la durée de leur stage et les missions qui leur ont été accordées.

Tableau XXXI: Stagiaires et volontaires en service civique recrutés entre 2019 et 2021.

Années	Nombre de stagiaires/volontaires service civique	Stagiaires	Formation	Ecole	Durée	Mission
2019	4	Maxime Tajan	BTS GPN	Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion (CHEP)	25/02/2019-23/03/2019 30/09/2019-26/10/2019	Chantiers nature
		Oscar Divay	BAC PRO GMNF	EA TECOMAH	29/04/2019-24/05/2019	Saisie de données
		Antoine Faivre				Suivis et inventaires
		Oscar Divay			4/11/2019-29/11/2019	Chantiers nature
		Maxime Bouladoux	Master 1 gestion et protection de la nature		20/06/2019-20/08/2019	Suivis scientifiques
		Théo Betbeder	Bac professionnel Gestion des milieux naturels et de la faune		02/03/2020-01/09/2020	Participation aux actions de prospections, aux études et à la sensibilisation
		Patricia Lengre	BTS GPN	ESA	02/11/2020 au 27/11/2020	Appui à la rédaction d'un plan d'évaluation de plan de gestion d'un site naturel en carrière, analyse et synthèse de données écologiques, cartographie. Appui à la rédaction d'un plan de gestion
2021	5	Audrey Jernival	Master 1 mention risques et environnement,	Université de Paris	08/03/2021-30/04/2021	Synthèse de l'ensemble des données naturalistes relatives au site des Pelouses calcaires du Gâtinais pour le

Années	Nombre de stagiaires/volontaires service civique	Stagiaires	Formation	Ecole	Durée	Mission
			écosystèmes et biodiversité			diagnostic écologique dans le cadre de la révision du DOCOB
		Cécile Gourland	BTS GPN	TECOMAH	04/10/2021-29/10/2021	Chantiers nature
		Patricia Lengre	BTS GPN	ESA	04/01/2021 au 29/01/2021	Appui à la rédaction d'un plan d'évaluation de plan de gestion d'un site naturel en carrière, analyse et synthèse de données écologiques, cartographie. Appui à la rédaction d'un plan de gestion

Au début de l'année 2021, le rapport annuel de l'animation en 2020 a été rédigé.

Chaque trimestre, NaturEssonne établit une facture pour l'animation des sites Natura 2000 à destination de la DRIEAT. Cette facture est accompagnée d'un document d'avancement sur l'animation des sites. Il précise le temps passé sur chacun des volets de l'animation.

Suite au départ de l'animatrice en place, des échanges ont été organisés avec la nouvelle animatrice sur le site. Des sorties de terrain ont eu lieu les 9 et 15 juin sur les secteurs des Chesneaux et des Grandes Friches.

#### b. Gestion financière

Le tableau ci-dessous récapitule les subventions financières reçues dans le cadre de la gestion des pelouses calcaires du Gâtinais.

Tableau XXXII: Synthèse des subventions financières reçues dans le cadre de la gestion des pelouses calcaires du Gâtinais.

Années	Missions	Appel à projet		Montant perçu	Objectif	Durée
		Conseil régional	Conseil départemental			
2019	Travaux bénévoles dans le cadre des chantiers nature	Lutter contre l'érosion de la biodiversité en Île-de-France		8 040 €	10 chantiers nature/site/an	3 ans
	Valorisation du bénévolat pour la réalisation des chantiers nature			2 460 €		
2020	Valorisation du bénévolat pour la réalisation des chantiers nature			6 240 €	5 chantiers nature/site	
	Travaux bénévoles dans le cadre des chantiers nature	Lutter contre l'érosion de la biodiversité en Île de France		3 127 €		
2021	Valorisation du bénévolat pour la réalisation des chantiers nature			1 200 €	15 chantiers nature/site	
	Travaux bénévoles dans le cadre des chantiers nature	Lutter contre l'érosion de la biodiversité en Île de France		684 €		

### c. Compléments et mise à jour du DocOb

L'intégration du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) (actualisation de la cartographie des habitats et état de conservation) au DOCOB a été étudiée, notamment les fiches habitats réalisées.

Une convention avec l'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) pour la mise à disposition de données a été établie et est en attente. Un cahier des charges avec ENEDIS, gestionnaire d'une double ligne à haute tension présente sur le site Natura 2000, a été réalisé et sera présenté au prochain COPIL.

Le formulaire standard de données a été mis à jour à l'aide des données du CBNBP lors de la mise à jour de la cartographie des habitats naturels du site et des données contenues dans la base de données Cettia-IdF (demande d'extraction faite à partir de la première donnée du site Natura 2000 présente dans la base).

Le cahier des charges avec ENEDIS, gestionnaire d'une ligne électrique sur le secteur de la Petite Vallée, a été présenté en COTECH. Il a pour objectif de cadrer les interventions d'ENEDIS en termes d'accès, de contacts et de maintien du secteur en bon état. Il fera l'objet d'une convention avec le Conseil départemental de l'Essonne et NaturEssonne. Il sera validé en COPIL début 2022.

Un cahier des charges pour l'exportation de bois dans le cadre des chantiers nature est également prévu.

En juin 2021 certaines propositions ont été apportées au DOCOB :

- Protocole de l'habitat 6120 cité de la même manière que le protocole de l'habitat 6210
- Référence au protocole STERF
- Liste d'espèces patrimoniales végétales pour un suivi
- Ajout de la carte de localisation de l'Écaille chinée et du Lucane Cerf-Volant dans l'Atlas cartographique au niveau des fiches habitats
- Ajout des graphiques de répartition des surfaces communes sur le site des Pelouses calcaires du Gâtinais
- Ajout d'un lien vers l'atlas cartographique au niveau des fiches habitats
- Possibilité de créer une couche cartographique dédiée aux mesures de gestions mises en œuvre
- Ajout d'un paragraphe sur la matérialisation de suivi de l'état de conservation et pour le suivi rhopalocères/orthoptères

Sur demande du Muséum National d'Histoire Naturel de Paris (MNHN), d'autres propositions ont été apportées au DOCOB :

- Explications plus précises du matériel (bornes en granite de géomètres, piquet en bois, rubalise et GPS) et de la méthode utilisée (cartographie sur QGIS) pour le suivi de l'état de conservation des pelouses du Gâtinais et pour le suivi orthoptères/rhopalocères

Un tableau de bord a été rédigé sur demande de la DRIEAT qui permettra de suivre le site des pelouses calcaires du Gâtinais et des actions menées dessus au fil des ans.

## Bibliographie

- ARB-IDF, 2018. Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île de France. 33 p.
- AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. et HENDOUX F., 2011. Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île de France. Paris. 80 p.
- BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (COORD.), 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 – Espèces animales. MEDD/MAAPAR/MNHNE.Ed. La Documentation française, Paris, 353 p.
- BONNET E., VILKS A., LENAIN J.-F. & PETIT D., 1997. – Analyse temporelle et structurale de la relation Orthoptères-Végétation. *Ecologie*, 28 (3) :209-216.
- CEN PACA 2019. Conservation d'Espaces Naturels PACA. Orthoptères et papillons de jour : évaluer les effets du pâturage et du changement climatique. Guide méthodologique. Mise en place de protocoles et analyse des résultats. 39 p. + annexes.
- DEWULF, L. & X. HOUARD. (coord), 2016. Liste Rouge Régionale des Rhopalocères et Zygènes d'Île de France, coord. Dewulf (Natureparif) & Houard (Opie) 2016.
- HALLMAN CA, SORG M, JONGEANS E, SIEPEL H, HOFLAND N, SCHWAN H, et al., 2017. More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas. *Plos One* 12 (10) : e0185809. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0185809>
- HOCHKIRCH A, NIETO A, GARCIA CRADO M, CALIX M, BRAUD Y, M. BUZZETTI F, CHOBANOV D, ODE B, PRESA ASENSIO J.J, WILLEMSE L, ZUNA-KRATKY T, et al., 2016. European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-cricket. Luxembourg : Publications Office of the European Union.
- INPN, 2020. Disponible en ligne : [https://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/159442/tab/statut](https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/159442/tab/statut). Consulté le 30 mars 2021.
- LEGAKIS A. 1997. *Callimorpha quadripunctata* Poda 1761. P. : 90-92. In VAN HELSDINGEN P.J., WILLEMSE L. & SPEIGHT M.C.D (ed), Background information on invertebrates of the Habitats Directive and the Bern Convention. Part I – Crustacea, Coleoptera and Lepidoptera. Coll. Nature et Environnement, n°79, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 217 p.
- OPIE., 2018. Plan national d'actions en faveur des « Papillons de jours » 2018-2027. Version 4.0
- NaturEssonne, 2020. Lettre n°75, juillet 2020. 24 pages. Disponible en ligne : <https://www.naturessonne.fr/telechargements/Lettre-75.pdf>
- VILLALTA M. 2021. Suivi des papillons de jour et des orthoptères sur le site Natura 2000 Pelouses calcaires du Gâtinais – Rapport 2020. 41 pages + annexes.
- Ajouter référence du rapport du suivi papillons de jour et des orthoptère 2021
- VILLALTA M., 2021. Rapport d'activités 2020 du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais. NaturEssonne. 48 pages + annexes.
- Société entomologique du Limousin, 2020. Disponible en ligne : [https://www.selweb.fr/e\\_quadripunctaria.php](https://www.selweb.fr/e_quadripunctaria.php). Consulté le 30 mars 2020.

## Annexe 1 : Exportation des produits de coupe mis en tas lors des chantiers nature

<b>Mesure n°10 : Exportation des produits de coupe mis en tas lors des chantiers nature</b>	
<b>Habitats et espèces concernés</b>	Cette mesure vise tous les habitats sur lesquels des tas ont été faits. Il s'agit principalement des habitats suivants :  - Pelouses calcicoles* (dont 6120*, 6210 et déclinaisons et 6510),  - Prairies calcicoles* et mésophiles* (dont 6510),  - Ourlets calcicoles* (dont 6210 sc) et mésophiles*,  - Fourrés calcicoles* (dont 5130) et mésophiles*. Écaille chinée (1078*)
<b>Rappel de l'objectif de développement durable :</b>	Exportation des produits de coupe anciens et valorisation de la participation des acteurs et des citoyens dans l'entretien et la restauration des habitats d'intérêt communautaire
<b>Rappel de l'objectif opérationnel :</b>	Exporter et valoriser les produits de coupe mis en tas lors d'actions de gestion passées
<b>Action contractuelle Natura 2000 correspondante (MTES, 2019) :</b>	N27Pi - opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
<b>Objectif</b>	L'objectif est d'exporter les tas de produits de coupe réalisés lors d'actions de gestion passées
<b>Conditions particulières d'éligibilité</b>	Les tas doivent se situer dans le site Natura 2000 et avoir été faits dans le cadre des chantiers nature organisés par la structure animatrice*.
<b>Durée de l'engagement</b>	5 ans
<b>Localisation de la mesure</b>	Voir Cartographie des éléments de dégradation et autres dans l'Atlas cartographique
<b>Actions complémentaires</b>	Cette action est complémentaire des actions de restauration et d'entretien.
<b>Engagements non-rémunérés</b>	- Traitement et valorisation des produits,  - Respect des bonnes pratiques décrites au chapitre 8.5 du DOCOB,  - Pas de travail du sol, de retournement, de mise en culture, de drainage, de boisement (Interdit),  - Pas d'utilisation de produits chimiques (Interdit),  - Pas d'épandage de produits phytosanitaires ou d'engrais (sauf usage de dévitalisant de souches dans le cadre des travaux de gestion le prévoyant),  - Pas de dépôts de déchets (ordures ou déchets verts), de gravats, ou de pierres (y compris pas de dépôts des produits de coupe générés par les opérations de gestion ou des cendres issues de leur brûlage), sauf dispositions particulières prévues dans le cadre des contrats,  - Pas de construction ou d'installation d'abris (abris de jardins, caravanes, ...), de postes d'agrillage pour le gibier (ceux existant peuvent être maintenus si leur utilisation ne va pas à l'encontre des objectifs de conservation des habitats),  - Pas de feux sur site.
<b>Engagements rémunérés</b>	- Exportation des produits de coupe

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débardage</li> <li>- Broyage sur place si nécessaire</li> <li>- Mise à disposition et évacuation de bennes contenant les produits</li> <li>- Location de véhicule (camion, benne...)</li> </ul>
<p><b>Cahier des charges</b></p>	<p><b>Diagnostic parcellaire préalable</b></p> <p>Préalablement à la mise en place du contrat, un diagnostic parcellaire sera réalisé sur les parcelles pressenties par la structure animatrice. Cette annexe technique devra comprendre une liste et une description des parcelles concernées, une liste des difficultés d'intervention, des espèces remarquables le cas échéant, la localisation de la zone travaillée, les modalités techniques d'intervention, un calendrier prévisionnel, un récapitulatif financier.</p> <p><b>Nature des interventions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exportation des produits de coupe</li> <li>- Débardage</li> <li>- Broyage sur place si nécessaire</li> </ul> <p><b>Clauses techniques de réalisation</b></p> <p>Conditions d'accès :</p> <p>Arrêt absolu des poids lourds à la limite du site Natura 2000. L'accès des engins à moteur se fera uniquement par temps sec, sur sols ressuyés en surface et sur les chemins existants uniquement.</p> <p>Surface approximative concernée : action localisée.</p> <p>Dispositions particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les engins utilisés seront adaptés à la fragilité des pelouses calcaires : ils devront avoir une grande surface de contact au sol de manière à répartir le poids de l'engin afin d'avoir une <b>faible pression au sol</b>,</li> <li>- Les accès se feront par les chemins déjà existants puis, sur site, suivront strictement les tracés préalablement définis par la structure animatrice,</li> <li>- Les poids lourds n'entreront pas dans le site Natura 2000,</li> <li>- Le recours à des placettes de stockage temporaire sera évité,</li> <li>- Les Genévriers (<i>Juniperus communis</i>) seront préservés.</li> </ul> <p>Période d'intervention et fréquence : Les travaux seront réalisés du 1er septembre au 15 mars, par temps sec.</p> <p>Outil de suivi des interventions : tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions réalisées avec leur localisation (parcelles, dates d'interventions et matériels utilisés).</p>
<p><b>Montants des aides dans le cadre du contrat</b></p>	<p>Estimations de frais :</p> <p>A valider sur devis. Les montants seront validés par le service instructeur, après avis de la structure animatrice. Pièces justificatives à produire pour le paiement : facture acquittée, cahier d'enregistrement des interventions, CERFA de demande de paiement signé par le bénéficiaire</p>

## Annexe 2 : Griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec

<b>Mesure n°11 : Griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec</b>	
<b>Habitats et espèces concernés</b>	Cette mesure vise principalement les habitats suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- pelouses calcicoles (dont 6120*,6210 et déclinaisons et 6510,</li> <li>- prairies calcicoles * et mésophiles* (dont 6510),</li> <li>- ourlets calcicoles* (dont 6210 ac) et mésophiles*,</li> <li>- fourrés calcicoles* (dont 5310) et mésophiles*,</li> <li>- pentes rocheuses siliceuses avec végétations chasmophytiques (8220),</li> <li>- lucane cerf-volant (1083) et Écaille chinée (1078*)</li> </ul>
<b>Rappel de l'objectif de développement durable</b>	Restauration/maintien des habitats ouverts d'intérêt communautaire
<b>Rappel de l'objectif opérationnel</b>	Lutter contre la fermeture des milieux ouverts
<b>Action contractuelle Natura 2000 correspondante (MTES, 2019)</b>	N08P – griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec
<b>Objectif</b>	L'objectif est de réaliser un griffage de surface ou un décapage léger pouvant être utiles pour quelques milieux pionniers comme certaines pelouses ou certains milieux rocheux : ainsi le retrait de la couche la plus riche permet aux plantes pionnières issues des banques de graines de se développer
<b>Conditions particulières d'éligibilités</b>	Parcelles sur lesquelles une fermeture du milieu est constatée entraînant une dégradation de l'habitat  Vérifier que les parcelles concernées ne soient pas classées en Espace Boisé Classé ou d'un engagement Monichon
<b>Durée de l'engagement</b>	5 ans
<b>Localisation de la mesure</b>	Même localisation que les actions 4 et 6 : pelouses, ourlets et pré-bois, voir carte Localisation des actions d'entretien par secteurs dans l'Atlas cartographique
<b>Actions complémentaires</b>	Cette action est complémentaire des actions d'entretien 4 et 6
<b>Engagements non-rémunérés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Période d'autorisation des travaux (hors nidification et mise-bas)</li> <li>- Interdiction de retournement du sol, de mise en culture, de semer ou de planter des végétaux, de drainer, de remblayer, de fertiliser ou d'amender</li> <li>- Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire)</li> <li>- Traitement et valorisation des produits</li> <li>- Respect des bonnes pratiques décrites au chapitre 8.5 du DOCOB</li> </ul>
<b>Engagements rémunérés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tronçonnage et bûcheronnage légers</li> <li>- Dessouchage</li> <li>- Rabotage des souches</li> <li>- Enlèvement des souches et grumes hors de la parcelle (le procédé de débardage sera choisi pour être le moins perturbant possible pour les espèces et habitats visés par le contrat)</li> <li>- Débroussaillage, gyrobroyage, fauche avec exportation des produits de la coupe</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Broyage au sol et nettoyage du sol, exportation des produits</li> <li>- Frais de mise en décharge</li> <li>- Griffage, décapage ou étrépage manuel ou mécanique</li> <li>- Études et frais d'expert</li> <li>- Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur</li> </ul>
<b>Cahier des charges</b>	<p><b>Diagnostic parcellaire préalable</b></p> <p>Préalablement à la mise en place du contrat, un diagnostic parcellaire sera réalisé sur les parcelles pressenties par la structure animatrice. Cette annexe technique devra comprendre une liste et une description des parcelles concernées, une liste des difficultés d'intervention, des espèces remarquables le cas échéant, la localisation de la zone travaillée, les modalités techniques d'intervention, un calendrier prévisionnel, un récapitulatif financier</p>
	<p><b>Nature des interventions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pose de panneaux d'informations et leur entretien</li> </ul>
	<p><b>Clauses techniques de réalisation</b></p> <p>Conditions d'accès : arrêt absolu des poids lourds à la limite du site Natura 2000. L'accès des engins à moteur se fera uniquement par temps sec, sur sols ressuyés en surface et sur les chemins existants uniquement.</p> <p><b>Surface approximative concernée :</b> action localisée</p> <p><b>Dispositions particulières :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les engins utilisés seront adaptés à la fragilité des pelouses calcaires : ils devront avoir une grande surface de contact au sol de manière à répartir le poids de l'engin afin d'avoir une faible pression au sol,</li> <li>- Les accès se feront par les chemins déjà existants puis, sur site, suivront strictement les tracés préalablement définis par la structure animatrice*</li> <li>- Les poids lourds n'entreront pas dans le site Natura 2000,</li> <li>- Le recours à des placettes de stockage temporaire sera évité,</li> <li>- Les Génévriers (<i>Juniperus communis</i>) seront préservés.</li> </ul> <p><b>Période d'intervention et fréquence :</b></p> <p>Les travaux seront réalisés du 1er septembre au 15 mars par temps sec.</p> <p><b>Outil de suivi des interventions :</b></p> <p>Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions réalisées avec leur localisation (parcelles, dates d'interventions et matériels utilisés)</p>
<b>Montants des aides dans le cadre du contrat</b>	<p><b>Estimation de frais :</b></p> <p>À valider sur devis. Les montants seront valisés par le service instructeur, après avis de la structure animatrice</p>
	<p><b>Pièces justificatives à produire pour le paiement :</b></p> <p>Facture acquittée, cahier d'enregistrement du pâturage, CERFA de demande de paiement signé par le bénéficiaire</p>
<b>Points de contrôle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire)</li> <li>- Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec l'état des surfaces</li> <li>- Réalisation de photos pré et post travaux</li> <li>- Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente</li> </ul>

	- Réception des travaux réalisée par les services instructeurs et/ou la structure animatrice
<b>Engagements non respectés</b>	En cas de non-respect des engagements, y compris ceux qui ne donnent pas lieu à contrepartie financière, le remboursement de tout ou partie de l'aide versée par l'État et le ministère concerné peut être exigé
<b>Indicateur de suivi</b>	- Nombre de tas retirés - Cartographie des nouveaux tas créés - Veille écologique annuelle sur les secteurs concernés par la présence de tas de produits
<b>Bénéficiaires potentiels</b>	Propriétaire ou titulaire d'un droit couvrant la durée du contrat des parcelles concernées ou ayants-droits sur la base de conventions de mise à disposition de terrains pour une gestion sous couvert de Natura 2000.

## Annexe 3 : Fiche de suivi Puisselet-le-Marais

### Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire,

#### Fiche de suivi

Site Natura 2000 concerné : Pelouses calcaires du Gâtinais

Commune / Lieux dit : Puisselet-le-Marais

Numéro de l'unité de gestion : U6

Habitats suivis (code N2000) : 6210

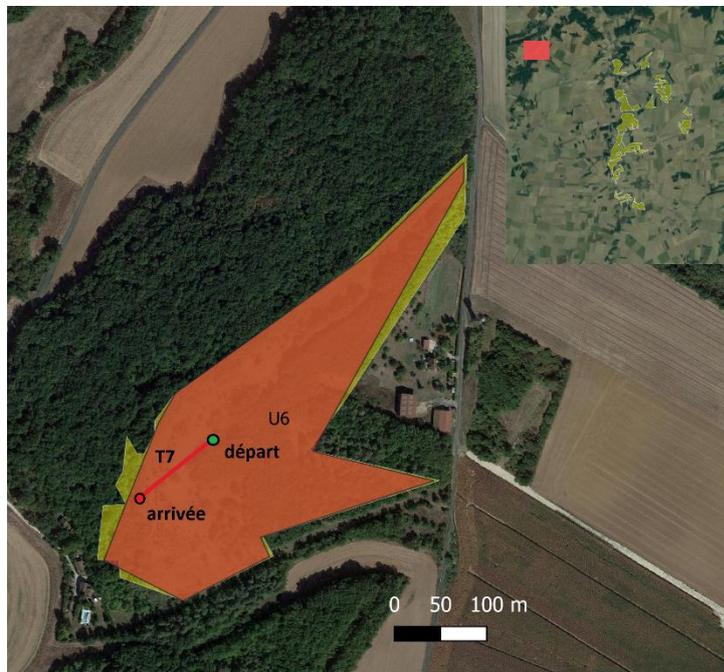
Végétations identifiées (si connu) : Ourlets aux contacts des pelouses

Nombre de transect sur la station : 1, T7

Localisation des points d'ancrage :

T7 départ : 48°23'41,532"N / 2°15'31,139"E

T7 arrivée : 48°23'39,48"N / 2°15'27,432"E



#### Historique du suivi

Suivi	Date	Élément suivi	Observateurs(s)	Note	Remarques (atteintes observées, facteurs de dégradation principaux observés, menaces...)
1	17/06/2019	Transect	Couric P., Daubignard J., Paldacci F., Verroye A., Villalta M.	65	
2	A faire en 2024				

#### Historique de gestion

Année	Gestion mise en œuvre	Remarques (impact observé, ressenti...)	Perspectives d'actions envisagées
2017	Abattage		
2018	Pâturage ovin extensif, fauche avec export, coupe manuelle de repousses de ligneux		
2019	Coupe manuelle de repousses de ligneux par chantier nature		

## Suivi photographique

TRANSECT N°7  
Départ



TRANSECT N°7  
Arrivée



## Annexe 4 : Fiche de suivi Gironville-sur-Essonne, Les Chesneaux

### Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire,

#### Fiche de suivi

Site Natura 2000 concerné : Pelouses calcaires du Gâtinais

Commune / Lieux dit : Gironville-sur-Essonne, Chesneaux

Numéro de l'unité de gestion : U7

Habitats suivis (code N2000) : 6210

Végétations identifiées (si connu) : Ourlets aux contacts des pelouses

Nombre de transect sur la station : 1, T8

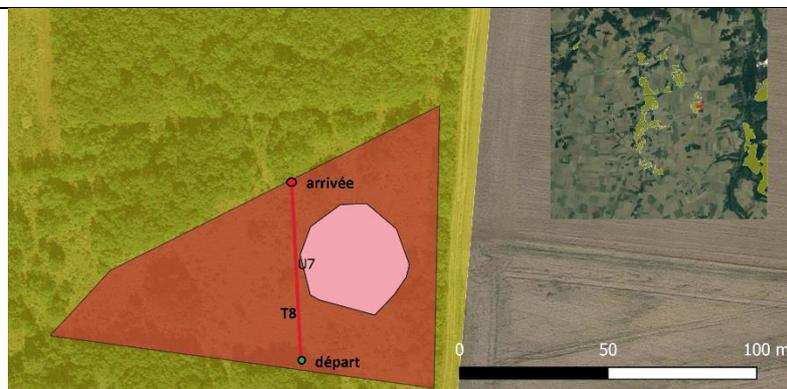
Localisation des points d'ancrage :

T 8 départ : 48°21'58.896" N / 2°20'53.015" E

T 8 arrivée : 48°22'0.804" N / 2°20'52.835" E

Localisation de la placette de suivi (centre) :

48°21'59.926" N / 2°20'53.872" E



#### Historique du suivi

Suivi	Date	Élément suivi	Observateurs(s)	Note	Remarques (atteintes observées, facteurs de dégradation principaux observés, menaces...)
1	11/06/2020	Transect	Betbeder T, Paldacci F, Villalta M.,	60	Ancrage avec des bornes en granit
2	A faire en 2025				

#### Historique de gestion

Année	Gestion mise en œuvre	Remarques (impact observé, ressenti...)	Perspectives d'actions envisagées

Suivi photographique

TRANSECT N°8  
Vue départ



TRANSECT N°8



TRANSECT N°8  
vue arrivée



Placette



## Annexe 5 : Fiche de suivi Gironville-sur-Essonne, La Justice

### Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire,

#### Fiche de suivi

Site Natura 2000 concerné : Pelouses calcaires du Gâtinais

Commune / Lieux dit : Gironville-sur-Essonne, Justice

Numéro de l'unité de gestion :

Habitats suivis (code N2000) : 6210-14 (\*), 5130-2

Végétations identifiées (si connu) : Pelouses à Orchis bouffon et Hélianthème des Apennins, fourrés à Ronce à feuilles d'Orme et Genévrier commun

Nombre de transect sur la station : 1

Localisation de la placette de suivi (centre) :

48°22'19.79" N 2°20'44.005" E

Localisation du transect :

Départ : 48°22.307' N 2°20.761' E

Arrivée : 48°22.303' N 2°20.721' E



#### Historique du suivi

Suivi	Date	Elément suivi	Observateurs(s)	Note	Remarques (atteintes observées, facteurs de dégradation principaux observés, menaces)
1	2020	Placette	Betbeder T, Paldacci F, Villalta M.		
2	2021	Transect	Villalta M. Rose. M.	65/100	Sans gestion, passage de voitures, volière à l'abandon, pas de marquage car pas d'autorisation de la propriétaire

#### Historique de gestion

Année	Gestion mise en œuvre	Remarques (impact observé, ressenti...)	Perspectives d'actions envisagées

## Suivi photographique

Placette			
Transect départ			
Transect arrivée			

## Annexe 6 : Compte rendu chantier nature

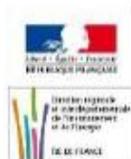
### COMPTE RENDU D'EXECUTION DE CHANTIER « ENTRETIEN ET RESTAURATION DE PELOUSES CALCAIRES »

*Site Natura 2000 « Pelouses calcaires du Gâtinais »*

**Grandes Friches- Commune de Gironville sur Essonne 10/12/2021**



**Action financée par le Conseil Régional d'Île-de-France  
et le Conseil départemental de l'Essonne**



*NaturEssonne*

*Compte rendu d'exécution de chantier nature « Entretien et restauration de pelouses calcaires » 2021 – Grandes Friches – Commune de Gironville sur Essonne - NaturEssonne*